

RAPPORT ANNUEL 2018 - 2019



TABLE DES MATIÈRES

1.	Le RCPSQ.....	4
1.1	Mot de la présidence	4
1.2	Conformité aux règles du PSOC.....	5
1.3	Mission, objectifs et valeurs	6
1.4	Membres du conseil d'administration	7
1.5	Liste des membres du RCPSQ.....	7
2.	FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE	8
2.1	Conseil d'administration	8
2.2	Assemblée générale annuelle.....	10
3.	ACTIVITÉS LIÉES AUX OBJECTIFS	11
3.1	Rencontres de la Table provinciale des CPS.....	11
3.2	Comités du RCPSQ	12
3.3	Page Facebook	13
4.	CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ	14
5.	ENGAGEMENT, CONCERTATION ET PARTENARIAT.....	14

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Les abréviations RCPSQ et CPS, utilisées dans ce document, désignent respectivement *Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec* et *centre de prévention du suicide*.

1. Le RCPSQ

1.1 Mot de la présidence

Chers membres,

Vous faire rayonner, faire reconnaître vos talents, votre créativité, votre expertise, votre engagement quotidien à faire de la prévention du suicide une réalité bien ancrée dans chacune des régions du Québec, c'est une mission que votre conseil d'administration accomplit avec fierté depuis un peu plus de 4 ans.



Une mission qui, cette année, a été reconnue officiellement par le MSSS qui nous a octroyé une subvention à la mission dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC). Nous pouvons donc envisager, pour 2019-2020, l'embauche d'une ressource contractuelle pour soutenir les travaux du conseil d'administration et ce, à raison de 8 heures par semaine. Bienvenue à M. Steve Dubois qui, fort de sa riche expérience en prévention du suicide, saura bien nous accompagner dans les mois qui viennent.

En parcourant ce rapport annuel, vous serez à même de constater le dynamisme du RCPSQ et ses nombreuses réalisations. D'ailleurs, les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous remercier de votre précieuse implication tout au long de l'année. Que ce soit lors des rencontres de la *Table provinciale des CPS*, dans les comités de travail ou lors des consultations, vous étiez bien présents, mobilisés.

La force vitale du RCPSQ, chers membres, c'est chacun de vous!

L'année 2019-2020 s'annonce riche en développements. De nombreux projets nous attendent mais, avec vous tous à nos côtés, nous sommes confiants de pouvoir continuer à contribuer positivement au développement de la prévention du suicide au Québec.

Lynda Poirier
Présidente

1.2 Conformité aux règles du PSOC

Le RCPSQ est incorporé depuis le 22 janvier 2015, en vertu de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, chapitre C-38). L'assemblée générale de fondation a eu lieu, à Montréal, le 15 juin 2015 et le RCPSQ y a alors élu son premier conseil d'administration.

Le RCPSQ est né de la volonté des centres de prévention du suicide de se regrouper au sein d'une instance représentative afin d'unir leurs efforts pour favoriser leur rayonnement et leur développement et ainsi maintenir leur contribution significative à la diminution des taux de suicide au Québec.

Ainsi, le RCPSQ correspond à la définition que le MSSS donne, dans sa *Brochure PSOC 2015-2016* encore en vigueur, d'un regroupement national d'organismes communautaires :

«Les regroupements nationaux soutiennent leurs membres dans leurs besoins liés à la vie associative, à l'information et à la formation. Ils sont également des lieux d'expertise liés à leurs champs d'intervention particuliers; ils contribuent de ce fait, de façon importante, au renouvellement des pratiques sociales et à l'évolution des mentalités. Les regroupements nationaux exercent également des représentations auprès des divers paliers de gouvernement sur les politiques qui touchent leurs membres ou encore en vue de promouvoir l'action communautaire.»

Il répond aussi aux critères d'admissibilité du PSOC, soit :

- être une personne morale constituée en vertu d'une loi du Québec à des fins non lucratives dont les affaires sont administrées par un conseil d'administration composé majoritairement d'utilisateurs des services de l'organisme ou de membres de la communauté qu'il dessert et dont les activités sont reliées au domaine de la santé et des services sociaux (*Loi sur les services de santé et les services sociaux*, article 334);
- s'être dotés de règlements généraux dûment approuvés en assemblée générale et révisés au besoin;
- réaliser des activités qui s'inscrivent dans la structure d'accueil du programme telles qu'elles y sont définies.

1.3 Mission, objectifs et valeurs

MISSION

Le *Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ)* est un organisme communautaire québécois qui a pour mission de regrouper, représenter et soutenir les centres de prévention du suicide du Québec.

Ceux-ci sont des organismes communautaires qui ont pour mission de prévenir le suicide et ses impacts, en assurant l'accès à des services de qualité aux différentes clientèles desservies, soit les personnes suicidaires, leurs proches, les personnes endeuillées à la suite d'un suicide et les intervenants qui les côtoient. Ils visent aussi la sensibilisation et le développement des compétences des individus et des organisations.

OBJECTIFS

- Concerter et mobiliser ses organismes membres en lien avec l'offre de services des CPS du Québec;
- représenter, promouvoir et défendre les intérêts de ses membres auprès des interlocuteurs locaux, régionaux et provinciaux;
- faire connaître et reconnaître les services, les pratiques et l'expertise des CPS dans chaque région du Québec;
- enrichir les pratiques d'intervention de crise suicidaire à l'aide de différents moyens tels que des formations, conférences ou autres;
- favoriser l'échange d'informations et de services entre ses organismes membres;
- soutenir des actions visant le développement de la prévention du suicide au Québec.



VALEURS

Nos valeurs sont des éléments primordiaux de notre motivation à agir dans un sens ou dans l'autre. Ce sont elles qui nous guident dans la recherche de l'atteinte d'un but commun.

Une description plus détaillée de chacune de ces valeurs se retrouve à l'Annexe 2 de notre *Code d'éthique*.

De plus, le Regroupement partage entièrement les valeurs défendues par les centres de prévention du suicide du Québec soit :

- ◆ la protection de la vie;
- ◆ le respect de la personne;
- ◆ l'engagement.

1.4 Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de **7 membres CPS** qui élisent parmi eux les personnes qui occuperont les postes exécutifs. Pour l'année 2018-2019, il se composait des personnes suivantes :

Présidente

Lynda Poirier
Directrice générale
CPS de Québec

Vice-président (jusqu'en décembre 2018)

Bertrand Gignac
Directeur général
CPS de Portneuf-L'Arc-en-ciel

Trésorière

Joyce Lawless
Directrice
CPS de Lanaudière

Secrétaire

Tania Boilar
Directrice générale
JEVI CPS – Estrie

Autres administrateurs

Lynda Clouâtre
(en date du 13 mars 2019)
Directrice
CPS du Témiscamingue

Amélie Gauthier
Directrice générale
CPS Le Faubourg

Gladys Tremblay
Directrice générale
CPS de la Côte-Nord

Sandrine Vanhoutte
Directrice générale
Centre d'écoute et de prévention
suicide Drummond

1.5 Liste des membres du RCPSQ

Au 31 mars 2019, le RCPSQ comptait **28 membres CPS** répartis sur 13 régions administratives du Québec.

Région 01 – Bas-St-Laurent (2)

- ✓ Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du BSL
- ✓ Centre prévention suicide du KRTB

Région 02 – Saguenay-Lac-St-Jean-Chapais-Chibougamau (1)

- ✓ Centre de prévention du suicide O2

Région 03 – Capitale-Nationale (3)

- ✓ Centre de prévention du suicide de Québec
- ✓ Centre de prévention du suicide de Charlevoix
- ✓ Centre de prévention du suicide de Portneuf-L'Arc-en-ciel

Région 04 – Mauricie (1)

- ✓ Centre de prévention du suicide Accalmie

Région 05 – Estrie (2)

- ✓ JEVIS Centre de prévention du suicide - Estrie
- ✓ CPS de la Haute-Yamaska

Région 06 – Montréal (1)

- ✓ Suicide Action Montréal

Région 08 – Abitibi-Témiscamingue (8)

- ✓ Centre Prévention Suicide d'Amos
- ✓ Centre Prévention Suicide d'Abitibi-Ouest
- ✓ Centre Prévention Suicide de Malartic

- ✓ Centre Prévention Suicide de Rouyn-Noranda

- ✓ Centre Prévention Suicide de Senneterre

- ✓ Centre Prévention Suicide du Témiscamingue

- ✓ Centre Prévention Suicide de la Vallée-de-l'Or

- ✓ Besoin d'aide 24/7

Région 09 – Côte-Nord (1)

- ✓ Centre de prévention du suicide Côte-Nord

Région 10 – Nord-du Québec (1)

- ✓ Centre de prévention du suicide de Lebel-sur-Quévillon

Région 14 – Lanaudière (1)

- ✓ Centre de prévention du suicide de Lanaudière

Région 15 – Laurentides (1)

- ✓ Centre de prévention du suicide Le Faubourg

Région 16 – Montérégie (4)

- ✓ Centre de crise et de prévention du suicide La Traversée
- ✓ Ressource de transition Le Tournant
- ✓ La Maison sous les arbres
- ✓ Centre de crise et de prévention du suicide du Haut-Richelieu-Rouville

Région 17 – Centre-du-Québec (2)

- ✓ Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable
- ✓ Centre d'écoute et de prévention suicide Drummond

2. FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

2.1 Conseil d'administration

Au cours de l'année 2018-2019, le conseil d'administration a tenu 10 rencontres régulières totalisant 39 h 35 min.

DATE	MOYEN	DURÉE	NOMBRE DE MEMBRES
30/04/2018	CA en présence à Trois-Rivières	De 10 h à 16 h 35	6/7
18/05/2018	CA téléphonique	De 9 h à 12 h 10	5/7
21/06/2018	CA en présence à Trois-Rivières	De 10 h 25 à 15 h 25	4/7
07/09/2018	CA téléphonique	De 9 h à 12 h	5/7
12/09/2018	CA téléphonique	De 13 h à 15 h 30	5/7
12/11/2018	CA téléphonique	De 9 h à 12 h 15	6/7
26/11/2018	CA en présence à Trois-Rivières	De 10 h 40 à 15 h 55	5/7
28/01/2019	CA en présence à Trois-Rivières	De 10 h 30 à 15 h 45	6/7
13/02/2019	CA par Skype	De 19 h 15 à 16 h 15	4/7
13/03/2019	CA téléphonique	De 11 h à 11 h 35	5/7

En plus de voir aux affaires courantes de l'organisme, d'effectuer les suivis des divers comités et de préparer les rencontres de la *Table des CPS*, le conseil d'administration a porté attention aux situations particulières rencontrées par certains de ses membres. Au cours de l'année, le RCPSQ a aussi souvent consulté ses membres afin de s'assurer de toujours agir dans le meilleur intérêt de ceux-ci.

Puis, il a suivi de plus près certains dossiers particulièrement importants pour le développement de ses membres CPS :

1) Ligne d'intervention téléphonique en prévention du suicide 1 866 APPELLE

En début d'année, le MSSS a avisé les mandataires de cette ligne qu'ils auront, à court terme, à changer leur équipement téléphonique afin de passer à la technologie IP. À la suite de cette annonce, les CPS ont émis plusieurs questions : Est-ce que les conversations seront enregistrées? Quels seront les coûts? Qui paiera l'installation et tous les frais afférents? Si un CPS décide de ne pas prendre ce virage technologique, risque-t-il de perdre son mandat? Quel sera l'arrimage entre cette nouvelle technologie et la *Stratégie numérique en prévention du suicide?*

Les CPS ont donc demandé au RCPSQ de faire le suivi de ce dossier auprès du MSSS. Il est d'autant plus urgent pour les CPS d'obtenir des réponses que plusieurs d'entre eux auront, dans un avenir très rapproché, à changer leur base de données clients et qu'ils souhaitent que celle-ci soit compatible avec le nouveau système.

2) PSOC et financement à la mission des CPS

Les typologies sous lesquelles se retrouvent les CPS soit *Milieux de vie et soutien dans la communauté* ou *Aide et entraide* correspondent peu ou pas à ce qu'ils sont et font. Peut-être faudrait-il considérer l'adoption par le PSOC d'une nouvelle typologie mieux adaptée à la réalité des CPS. Le regroupement s'est engagé après de ses membres à entreprendre des démarches à cet égard.

3) Révision des guides de bonnes pratiques en prévention du suicide

Le RCPSQ a invité Mme Jeanne Bazinet à venir informer les membres de la Table sur ce dossier. Elle était accompagnée de Mme Pier Lortie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et de M. Jérôme Gaudreault, directeur général de l'AQPS. Mme Bazinet a indiqué que les CPS sont au cœur de cette démarche. À la suite de la présentation, les CPS réitèrent leur volonté d'être informés et consultés.

Le RCPSQ a également été vigilant quant à l'atteinte des objectifs prévus au *Plan d'actions 2018-2019*. Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit.

PLAN D'ACTION 2018-2019		
VOLETS	ACTIONS PRÉVUES	RÉSULTATS
Financement	Effectuer les suivis de la demande fédérale de reconnaissance comme organisme de charité	Reconnaissance obtenue
	Déposer une demande de reconnaissance provinciale comme organisme de charité	Reconnaissance obtenue automatiquement par le biais de la demande fédérale
	Effectuer les suivis de la demande PSOC	Reconnaissance obtenue et obtention d'une subvention de 40 000 \$
	Adresser des demandes de soutien financier (gouvernement, fondations, entreprises)	Aucune demande effectuée
Partenariat	Poursuivre les travaux de partenariat dans le dossier de la postvention	Fait et à poursuivre
	Développer des relations avec les coroners	En cours
	Maintenir les relations avec les partenaires actuels	En continu (AQPS, UPA, CRISE, ACPS, APPQ, SQ, LHJMQ, etc.)
	Finaliser le protocole d'entente dans le dossier de la postvention en milieu agricole	Fait
	Poursuivre le partenariat avec l'AQPS pour le projet Sentinelles	En cours
Reconnaissance du RCPSQ	Obtenir la reconnaissance du PSOC	Fait
	Devenir membre de la <i>Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles</i> (TRPOCB)	Processus débuté mais non complété
Représentation politique	Effectuer les représentations pertinentes pour les CPS auprès des instances gouvernementales	En continu
Communications avec les membres	Identifier un moyen efficace pour le partage d'informations sur une base régulière	En cours
Promotion	Effectuer une refonte du site Web	Fait
	Effectuer des présentations auprès de divers milieux	Fait
	Poser des actions dans le cadre de la JMPS et la SPS	Fait
	Conserver active la page Facebook du RCPSQ	En continu
Autres	Mettre à jour l'offre de services des CPS	En cours
	Définir la catégorie de «membres supporteurs»	À faire

2.2 Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 22 mai 2018 à Montréal. Treize (13) personnes étaient présentes soit 6 membres votants et 7 administrateurs sur une possibilité de 28 membres en règle. Afin de favoriser la participation du plus grand nombre, il était possible d'assister par Skype, ce dont 5 membres se sont prévalu.

Lors de cette assemblée, les rapports d'activités et financier ont été adoptés ainsi que les prévisions budgétaires et le plan d'action pour l'année 2018-2019. De plus, les membres ont procédé aux élections pour quatre (4) postes au sein du conseil d'administration. Cinq (5) candidatures ont été soumises. Une personne ayant refusé sa mise en candidature, les quatre autres personnes ont été élues par acclamation.

3. ACTIVITÉS LIÉES AUX OBJECTIFS

3.1 Rencontres de la Table provinciale des CPS

Contribution aux objectifs inscrits dans les lettres patentes	OUI	NON
OBJECTIF		
Concertation et mobilisation des membres	<input checked="" type="checkbox"/>	
Représentation, promotion et défense des intérêts de ses membres	<input checked="" type="checkbox"/>	
Reconnaissance des services, des pratiques et de l'expertise des CPS du Québec	<input checked="" type="checkbox"/>	
Enrichissement des pratiques d'intervention de crise suicidaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
Échanges d'informations et de services entre ses organismes membres	<input checked="" type="checkbox"/>	

En 2018-2019, le RCPSQ a organisé et animé 4 rencontres de la *Table provinciale des CPS*. Celles-ci se tiennent sur 2 jours, habituellement, de 10 h à 16 h lors de la 1^{re} journée et de 9 h à 15 h lors de la 2^e. C'est le conseil d'administration du RCPSQ qui voit à la rédaction des projets d'ordre du jour, à l'envoi des invitations, à la rédaction des procès-verbaux et à la transmission de tout document pertinent pour la rencontre.

Les membres qui ne peuvent se déplacer ont l'opportunité de participer par Skype. Cela est particulièrement apprécié des membres de régions plus éloignées de Montréal ou Trois-Rivières.

La *Table provinciale des CPS* est un lieu favorisant l'échange d'informations, d'outils de gestion et de services entre les organismes membres. Elle permet aussi de mobiliser les membres autour d'enjeux ou de projets spécifiques pour lesquels ils sont prêts à s'impliquer au sein de comités de travail mis en place par le RCPSQ.

Au cours de la dernière année, la Table s'est intéressée, entre autres :

- 👉 à la gouvernance du RCPSQ, à sa reconnaissance et son financement à la mission par le PSOC;
- 👉 à la révision des *Guides de bonnes pratiques en prévention du suicide* et de la formation accréditée concomitante;
- 👉 à la *Stratégie numérique en prévention du suicide* et au processus de détermination des mandataires CPS;
- 👉 aux demandes du MSSS en lien avec les changements technologiques pour la ligne 1 866 APPELLE et des impacts sur les CPS mandataires;
- 👉 aux travaux du Comité d'experts et du Comité aviseur pour la révision du programme de postvention en milieu jeunesse;
- 👉 au dossier de la formation (importance de réviser la politique des mandataires, comment remédier aux difficultés liées à la formation des formateurs accrédités des CPS, réflexions par rapport à l'arrivée sur le terrain de formateurs issus de l'AQPS).

Afin d'enrichir les pratiques d'intervention et de diminuer les coûts de formation à assumer par chaque CPS, la formation *Approche orientée vers les solutions* a été offerte aux membres. Elle répondait à un grand besoin puisque 28 intervenants y ont participé. Son organisation a été prise en charge par Renée-Claude Laroche, directrice générale du CPS de Charlevoix, et soutenue par le RCPSQ en ce qui concerne la facturation et la gestion des paiements. Afin de faciliter la participation du plus grand nombre, les formations se sont données à Trois-Rivières (en 2018-2019) et à Montréal (au début de l'année 2019-2020) :

- Formation à Trois-Rivières les 21 et 22 mars 2019;
- Formation à Montréal les 11 et 12 avril 2019.

DATE ET LIEU	PRÉSENCES
22 et 23 mai 2018 Montréal	8 en présence 5 par Skype
20 et 21 sept. 2018 Trois-Rivières	11 en présence 4 par Skype / 6 par procuration
10 et 11 déc. 2018 Trois-Rivières	8 en présence 8 par Skype / 2 par procuration
18 et 19 mars 2019 Trois-Rivières	8 en présence 8 par Skype / 2 par procuration

3.2 Comités du RCPSQ

En 2018-2019, les comités suivants ont été actifs :

		Contribution aux objectifs inscrits dans les lettres patentes		
		OBJECTIF	OUI	NON
		Concertation et mobilisation des membres	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Représentation, promotion et défense des intérêts de ses membres	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Reconnaissance des services, des pratiques et de l'expertise des CPS du Québec	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Enrichissement des pratiques d'intervention de crise suicidaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Échanges d'informations et de services entre ses organismes membres	<input checked="" type="checkbox"/>	

COMITÉ ET MANDAT	MEMBRES	PRINCIPALES RÉALISATIONS
Comité postvention : Rédaction d'un rapport qualitatif sur les pratiques faisant suite à la recension des pratiques de postvention dans les CPS du Québec (services offerts, formation donnée, protocoles).	<ul style="list-style-type: none"> • Marie-Pier Coulombe, coordonnatrice clinique, CPS Accalmie • Renée-Claude Laroche, directrice générale, CPS de Charlevoix • Marie-Line St-Arnaud, directrice générale, Centre de crise et de prévention du suicide La Traversée 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport sur les pratiques de postvention dans les CPS (en cours). ✓ 2 journées de formation de base sur le deuil à la suite d'un suicide (20 participants) – en novembre et décembre – formatrice : Amélie Gauthier, directrice générale et formatrice, CPS Le Faubourg.
Comité communications : Refonte du site web du RCPSQ ; Élaboration d'une stratégie de communication pour le RCPSQ.	<ul style="list-style-type: none"> • Louis-Marie Bédard, directeur général, CICPS du Bas-St-Laurent • Dominique Blais, responsable des communications, CPS de Québec • Julie Blanchette, agente de développement et communications, CPS de Lanaudière • André Houle, directeur général, CPS 02 • Renée-Claude Laroche, directrice générale, CPS de Charlevoix 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stratégie de communication produite. ✓ Production de 4 vignettes postées sur la page Facebook du RCPSQ pour la JMPS. ✓ Demande de 3 soumissions pour la refonte du site web et un nouveau logo. ✓ Page Facebook alimentée en continu. ✓ Mise en ligne du nouveau site Web.
Comité offre de services des CPS : Révision et mise à jour du document <i>Offre de services des CPS</i> .	<ul style="list-style-type: none"> • Myriam Lafond, directrice clinique, CPS du Haut-Richelieu-Rouville, • Amélie Gauthier, directrice générale, CPS Le Faubourg • Yves Bélanger, directeur général, CPS de la Haute-Yamaska 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réception de l'AQPS de la version Word du document ainsi que son autorisation pour la révision à la condition que le RCPSQ inscrive les crédits nécessaires. ✓ Document révisé et mis à jour.
Comité conjoint RCPSQ – AQPS pour la formation : Développement d'un partenariat gagnant-gagnant en tenant compte de l'état de situation, de l'expertise, de la complémentarité et des rôles de chacun; Consolidation du rôle fondamental des CPS à titre de mandataires de la formation tout en reconnaissant le rôle incontournable que joue l'AQPS dans ce dossier; Maintien d'un canal de communication en continu afin d'atteindre les objectifs énoncés plus haut.	<u>Pour le RCPSQ</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mélanie Dumont, directrice générale, CPS du KRTB • Lynda Poirier, directrice générale, CPS de Québec • Sandrine Vanhoutte, directrice générale du CEPS de Drummondville <u>Pour l'AQPS</u> <ul style="list-style-type: none"> • Kim Basque, coordonnatrice de la formation • Jérôme Gaudreault, directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Invitation lancée à l'AQPS à réfléchir à la possibilité d'éliminer les redevances que les CPS doivent lui payer pour la formation de leurs employés. ✓ Sensibilisation de l'AQPS quant aux difficultés entourant la formation de nouveaux formateurs accrédités.
Comité relations avec l'AQPS : Centralisation des communications avec l'AQPS; Développement d'une compréhension commune des dossiers et enjeux.	<u>Pour le RCPSQ</u> <ul style="list-style-type: none"> • Joyce Lawless, directrice, CPS de Lanaudière • Lynda Poirier, directrice générale, CPS de Québec <u>Pour l'AQPS</u> <ul style="list-style-type: none"> • Jérôme Gaudreault, directeur général • Claude Bissonnette, président du conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Discussion reprise sur les rôles et mandats de chacune des organisations. ✓ Discussion sur les moyens à prendre pour éviter la confusion lorsqu'une activité est menée par l'AQPS dans une région donnée : Si un projet est local, l'AQPS interpellera le CPS concerné. ✓ Discussion sur les différents projets travaillés en partenariat. ✓ Transmission à l'AQPS des recommandations des CPS en ce qui concerne le matériel développé par l'AQPS pour la <i>Semaine de prévention du suicide</i> afin que celui-ci soit utilisable par les CPS. ✓ Transmission à l'AQPS de la déception des CPS lors du Grand Forum : les ateliers présentés ne répondent pas aux besoins cliniques des intervenants des CPS. Des formations plus avancées seraient à prévoir. ✓ Présentation d'un montage financier à l'AQPS pour faire suite à l'entente de collaboration intervenue l'an dernier entre le RCPSQ et l'AQPS concernant le projet de déploiement de la formation <i>Agir en sentinelle pour la prévention du suicide</i>. ✓ Rappel à l'AQPS de l'importance, pour les CPS, de revoir la <i>Politique des mandataires de la formation</i>.

3.3 Page Facebook

OBJECTIFS



- ◆ Faire la promotion des services/activités/événements des CPS du Québec;
- ◆ Faire rayonner les actions des CPS et de leurs employés (salariés et bénévoles);
- ◆ Partager des articles d'intérêts en lien avec la prévention du suicide;
- ◆ Diffuser régulièrement le numéro de la ligne provinciale 1 866 APPELLE et le lien vers le bottin des CPS;
- ◆ Sensibiliser lors de journées/semaines thématiques (J MPS, SPS, Semaine de la santé mentale, etc.);
- ◆ Partager les implications du RCPSQ (table des CPS, représentations, etc.);
- ◆ Réagir à certaines actualités en lien avec le suicide;
- ◆ Diffuser les prises de position du RCPSQ (communiqués).

Nous tenons d'ailleurs à souligner l'excellent travail de Madame Renée-Claude Laroche, directrice générale du CPS de Charlevoix, qui a généreusement accepté la responsabilité de l'animation de la page Facebook du RCPSQ. Grâce à son travail, c'est non seulement le RCPSQ qui profite d'une visibilité accrue mais tous les CPS.

Ainsi, entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019, le RCPSQ a produit 118 publications soit 2,25 publications / semaine dont 7 communiqués émis par le conseil d'administration du RCPSQ.

De plus, cette année, en lien avec la *Journée mondiale de prévention du suicide 2018*, 5 vignettes ont été diffusées sur une période d'une semaine.



4. CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ

La force du RCPSQ repose essentiellement sur la contribution et l'implication de ses membres. Ainsi, les résultats obtenus au *Plan d'action 2018-2019* auraient été impossibles sans l'implication des centres de prévention du suicide d'un peu partout au Québec au sein des différents comités de travail. Ceci est d'autant plus vrai puisque, sans subvention pour son fonctionnement, le RCPSQ ne pouvait compter sur une permanence pour la réalisation de ses travaux. Le conseil d'administration tient à remercier chaque CPS qui a partagé son expertise, donné de son temps, libéré du personnel pour nous permettre d'atteindre nos objectifs et ce, au profit de tous les CPS du Québec.

Les rencontres de la *Table provinciale des CPS* constituent un moment privilégié pour aller chercher la contribution des membres sur des enjeux importants pour le développement, non seulement des centres de prévention du suicide, mais aussi de la prévention du suicide au Québec.

Nous tenons aussi à remercier le *CRISE* et le *Regroupement des organismes de base en santé mentale 04-17* qui nous ont permis de bénéficier gratuitement de locaux pour la tenue de différentes rencontres (AGA, *Table provinciale de CPS*, rencontres du conseil d'administration).



18 mars 2019 - Les représentants de 17 CPS sont réunis à Trois-Rivières (ou en vidéo conférence), pour deux jours.

5. ENGAGEMENT, CONCERTATION ET PARTENARIAT



- ✓ Selon les données provisoires pour l'année 2016, le taux ajusté de suicide était de 12,1 par 100 000 personnes au Québec ce qui représente 1 046 suicides.
- ✓ Pour la période de 2014 à 2016, le taux de suicide des hommes et des femmes augmente avec l'âge pour atteindre un sommet chez les personnes âgées de 50 à 64 ans.
- ✓ Le taux de suicide augmente progressivement avec l'augmentation des inégalités matérielles et sociales.
- ✓ Les hommes affichent un taux de suicide environ 3 fois plus élevé que celui des femmes.



Association québécoise
de prévention du suicide

Le RCPSQ, tout comme la majorité des CPS du Québec, souscrit à la mission de l'AQPS et en est donc membre.

Parce que la prévention du suicide commande la mise en commun des forces et des expertises de chacun, le RCPSQ collabore avec l'AQPS à la réalisation de projets d'importance tels que la mise en œuvre de la *Stratégie numérique en prévention du suicide*, la révision du *Programme de postvention en milieux jeunesse* et la formation de sentinelles en prévention du suicide.

Le RCPSQ a aussi tenu un kiosque lors du *Grand Forum de l'AQPS*, kiosque animé par différents CPS selon un horaire prédéterminé. Cette expérience a confirmé la nécessité, pour le RCPSQ, de se doter d'outils promotionnels adéquats. Le comité communication sera interpellé sur ce sujet.

À la lumière de ces informations, force est de constater qu'il demeure beaucoup de travail à accomplir pour tendre vers un Québec sans suicide.

Pour le RCPSQ, il est donc essentiel de travailler de concert avec diverses organisations soucieuses, comme ses membres CPS, de faire avancer la prévention du suicide au Québec en s'y investissant de tout cœur.

Au cours de la dernière année, le RCPSQ s'est engagé avec différents partenaires dans des projets d'envergure dont les résultats permettront de resserrer les mailles du filet afin d'éviter que nous ne perdions par suicide des personnes vulnérables vivant de la détresse.

En ce qui concerne la *révision du Programme de postvention en milieux jeunesse*, le RCPSQ a finalement été reconnu comme 4^e auteur du document, les trois autres en étant l'AQPS, Monique Séguin et Françoise Roy. Madame Tania Boilar, directrice générale de JEVI CPS – Estrie y représente le RCPSQ au sein des *Comités aviseur et d'experts* et Madame Sandrine Vanhoutte, directrice générale du CEPS de Drummond, siège aussi au *Comité d'experts*.

Pour les CPS, il était particulièrement important de siéger au *Comité aviseur* afin d'être partie prenante des discussions et des décisions et de s'assurer que leurs droits d'auteur soient respectés. Ils souhaitent aussi participer pleinement au déploiement des guides dans les milieux jeunesse en plus d'être reconnus officiellement comme organisations responsables de la formation dans ces milieux.

L'écriture du programme s'est terminée au début du mois de mars 2019. Il est prévu de terminer l'ensemble des travaux pour septembre 2019. Notons que le RCPSQ a, au cours de l'année 2018-2019, dressé le portrait des services offerts par les CPS en matière de postvention et que ces données ont été mises à la disposition des comités de travail.

Au Québec, il est très difficile d'évaluer précisément le taux de suicide chez les agriculteurs puisque les coroners, dans leurs rapports, ne mentionnent pas nécessairement la profession d'une personne décédée. La recherche a toutefois démontré que près de la moitié des producteurs souffrent de détresse psychologique sévère à un moment dans leur carrière. Et, selon Philippe Roy, professeur associé de travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi, le taux de suicide, au sein de ce métier, serait deux fois plus élevé que celui de la population générale.

« (Ça) m'a permis de réaliser que sur l'île (d'Orléans), les producteurs agricoles, on est une méchante gang à être endeuillés par le suicide d'un proche, d'un ami. C'est beaucoup plus commun qu'on peut le penser. »

Marjolaine Turcotte,
Agricultrice
(Radio-Canada, 25 mars 2019)

C'est pourquoi, en plus de collaborer à la réalisation du *Forum agricole* qui s'est tenu le 26 avril 2018, le RCPSQ a proposé à l'UPA de développer un protocole de postvention adapté au milieu agricole. Les deux organisations, RCPSQ et UPA, ont adopté officiellement le protocole en septembre 2018. Ce projet a été pris en charge par le CPS de Portneuf. D'ailleurs, monsieur Steve Dubois, coordonnateur clinique de ce CPS, a représenté le RCPSQ lors du *Congrès national de l'Association canadienne pour la prévention du suicide* qui a eu lieu à Terre-Neuve en octobre 2018, afin de présenter l'ensemble du projet avec l'UPA et le protocole de postvention en milieu agricole.

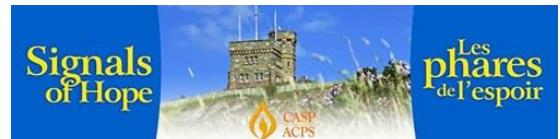
Comme la collaboration pour l'organisation du *Forum agricole* a été un franc succès, cela a ouvert la voie à des discussions fort intéressantes sur les partenariats possibles entre l'UPA et les CPS de chacune des régions du Québec. La présidente du RCPSQ a d'ailleurs rencontré monsieur Pierre-Nicolas Girard, consultant chez UPA pour la santé psychologique des agriculteurs, à cet effet. Des développements sont à prévoir pour la prochaine année.

Une retombée secondaire positive de l'implication du RCPSQ auprès du milieu agricole est la réception d'une demande pour faire partie d'un groupe de pilotage pour un projet d'analyse des besoins des agriculteurs et des intervenants de première ligne en provenance du *Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec* (CRAAQ). Celle-ci sera étudiée au début de l'année 2019-2020.



Le RCPSQ, souscrivant à la mission de l'ACPS, en est devenu membre pour 2018-2019.

Tel que mentionné plus haut, le RCPSQ a participé au *Congrès national* organisé par l'ACPS et y a présenté un atelier faisant état du partenariat du RCPSQ avec l'UPA.



Les membres CPS souhaitent que le RCPSQ manifeste à l'ACPS son intérêt à être partenaire dans l'organisation de leur congrès pour l'édition qui se tiendra au Québec dans 2 ans.



Dans le cadre du projet développé avec la *Ligue de hockey junior majeur du Québec*, c'est monsieur André Houle, directeur général du CPS 02, qui a représenté le RCPSQ. Après avoir constaté que le contenu prévu par l'*Association canadienne pour la santé mentale* (atelier aux joueurs et activités de sensibilisation) n'était pas conforme aux bonnes pratiques, il a été remplacé par du contenu élaboré au Québec.

Le RCPSQ et les CPS sont les principaux responsables du projet. En 2018-2019, l'AQPS a agi comme promoteur du projet et a traduit le matériel en anglais mais celle-ci ne sera pas présente pour la suite du projet. Les CPS ayant reçu tout le matériel nécessaire en décembre 2018, ils pouvaient dès lors communiquer avec leur équipe respective pour débuter le projet régionalement. Même si toutes les équipes du junior majeur du Québec ont adhéré à ce projet, ces dernières collaborent de façon variable d'une région à l'autre. Pour les CPS qui ont débuté, le plus difficile est l'obligation de donner les ateliers en français et en anglais. M. Houle sera présent à la journée de repêchage afin de planifier la saison 2019-2020.



La représentation du RCPSQ au sein du bureau de direction du *Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie* a été assumée par M. Bertrand Gignac, directeur général du *CPS de Portneuf* jusqu'à son départ en décembre puis, par M. André Houle, directeur général du *CPS 02*. Le RCPSQ a transmis à ses membres l'invitation du CRISE à participer à un focus group visant l'élaboration d'une politique éthique concernant la *Stratégie numérique en prévention du suicide*.

Bureau
du coroner

Québec

Lors du *Congrès des coroners* tenu en septembre 2018, le RCPSQ a tenu un kiosque animé par le *CPS de Québec*. À la suite de la rencontre qui a eu lieu en février 2019, entre le RCPSQ et M^e Pascale Descary, coroner en chef et M. Paul-André Perron, il appert que le projet de partenariat est toujours sur la planche à dessin. Des développements intéressants sont attendus pour 2019-2010.

CANADIAN DISTRESS LINE

Notre représentante au sein du conseil d'administration de la *Canadian Distress Line*, Mme Lynda Poirier, présidente du RCPSQ, a donné sa démission en décembre 2018 étant donné la décision prise par le gouvernement du Québec de se retirer de ce projet pancanadien au profit du déploiement de sa propre *Stratégie numérique en prévention du suicide*.



L'Association des policières
et policiers provinciaux
du Québec (APPQ)



Les policiers qui vivent de la détresse psychologique peuvent avoir de la difficulté à demander de l'aide et à se montrer vulnérables de peur d'être stigmatisés. La lutte contre cette stigmatisation est essentielle afin de prévenir le suicide des policiers.

Au SPVM, le réseau de sentinelles veillant à dépister la détresse et à encourager le recours aux services d'aide est un outil de prévention fort utile. Le travail du SPVM en cette matière est « intéressant, dynamique et efficace», estime le coroner Dr Paul G. Dionne.

Extrait du Communiqué du Bureau du coroner du 7 février 2018

Mme Amélie Gauthier, directrice générale du *CPS Le Faubourg* et administratrice du RCPSQ, est responsable de la liaison avec la SQ et l'APPQ pour le Regroupement.

La SQ et l'APPQ souhaitent signer une entente avec le RCPSQ afin d'établir un réseau de sentinelles à travers le Québec. Le RCPSQ recevra le financement de la SQ et s'occupera de rembourser les frais aux CPS concernés. Des territoires ont été ciblés pour une première phase : Côte-Nord, Bas Saint-Laurent et Portneuf. Le déploiement se fera au cours de l'année 2019-2010.



Enquêteurs et personnes endeuillées à la suite d'un suicide : Les personnes endeuillées à la suite d'un suicide étant dix fois plus à risque de se suicider, les membres CPS souhaitent que le RCPSQ négocie, au cours de la prochaine année, une entente avec la SQ afin que leurs enquêteurs réfèrent les personnes endeuillées à la suite d'un suicide vers les services qu'ils offrent. En permettant à ces personnes d'avoir accès à des services de deuil spécialisés, on leur permettra d'apprendre à vivre avec la perte de l'être cher et de diminuer leur risque à vie de se suicider.

En raison de leur mission respective et des objectifs que nous pouvons occasionnellement avoir en commun, nous maintenons des liens avec les regroupements suivants :





info@rcpsq.org

RAPPORT ANNUEL

1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Publié en juin 2019

**Le RCPSQ tient à remercier le *Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec*
pour son soutien financier dans le cadre du
*Programme de soutien aux organismes communautaires.***